

Rapport annuel

1^{er} avril 2005 – 31 mars 2006



Comment mesurer la qualité de l'inclusion en services de garde

Un DVD qui s'adresse aux militantes et aux militants pour l'intégration, aux éducatrices et aux éducateurs à la petite enfance, aux chercheurs et aux formateurs, aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'aux parents

Trait d'union

Le Centre national pour l'inclusion en services de garde

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE.....	4
ACTIVITÉS	5
MESURER L'INCLUSION ET SES PROGRÉS (MIP)	5
10^e ANNÉE DU CAMP DE JOUR ESTIVAL INTÉGRÉ	
TRAIT D'UNION ET YMCA.....	6
PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE SENSIBILISATION	
AUX INCAPACITÉS, CAMPUS MARCONI	7
PARTENAIRES POUR L'INCLUSION – NOUVELLE ÉCOSSE	
.....	8
PRÉSENTATIONS ET CONSULTATIONS.....	9
RAPPORTS DE RECHERCHE SUR MESURE.....	10
LIGNE 1-800 ET ACCÈS COURRIEL	10
SITE WEB AMÉLIORÉ.....	10
PERSONNEL DE TRAIT D'UNION.....	10
COMITÉ DE DIRECTION DE TRAIT D'UNION.....	10
RAPPORT FINANCIER	11

Rapport de la directrice générale

Depuis quinze ans, **Trait d'union** est aux premières lignes en matière de services de garde intégrés au Canada. L'organisme s'investit dans la recherche, le développement de ressources, l'analyse de politiques publiques, la formation et la promotion des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles. À travers le Canada, pour la plupart des intervenants du domaine des services de garde, lorsqu'on pense **Trait d'union**, on pense intégration.

Au cours des dernières années, nous avons réfléchi à la direction et aux priorités que devrait se donner **Trait d'union** pour la prochaine décennie. Pour être capable de poursuivre son oeuvre, **Trait d'union** doit y ajouter de nouvelles dimensions et introduire des changements structurels.

En ce qui a trait aux nouvelles dimensions, **Trait d'union** doit se tenir à la fine pointe de la technologie informatique et veiller à ce que toutes ses communications, y compris son site Web, son image de marque (*branding*), ses formations et ses activités, s'inscrivent dans la nouvelle ère. De plus, pour survivre, **Trait d'union** doit manifestement multiplier ses sources de financement et ses collaborations. Notre mission demeure claire : « Améliorer la qualité et le nombre de services de garde intégrés afin que les enfants ayant des limitations fonctionnelles ou des besoins particuliers aient les mêmes possibilités de participation que les autres enfants ». Pour nous acquitter de cette mission, nous devons mettre l'accent sur la formation notamment à la lumière des résultats d'une étude récente du Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance qui révèle que les étudiantes sur le point d'obtenir leur diplôme en éducation à la petite enfance se disent « moins bien préparées à travailler avec des enfants à besoins particuliers qu'avec des enfants au développement typique et des adultes ». Les étudiantes ont souligné leur besoin de formation dans le domaine des besoins spéciaux quarante fois plus souvent que dans n'importe quel autre domaine¹. Je suis très heureuse d'annoncer qu'au cours des deux dernières années plus de deux mille professionnelles de la petite enfance provenant de presque toutes les régions du Canada ont participé aux ateliers de **Trait d'union** sur les *pratiques et les principes en matière d'intégration*. Un véritable exploit! De plus, en 2007, nous travaillerons avec des formatrices de la Colombie-Britannique, d'Alberta et du Manitoba pour infuser les valeurs de **Trait d'union** dans leurs programmes de formation sur l'intégration visant les professionnelles de la petite enfance.

Nous devons aussi mettre davantage l'accent sur notre rôle de soutien-conseil auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux et du gouvernement fédéral lors de l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes de financement pour les services de garde susceptibles de comporter ou d'omettre des mesures de soutien destinées aux enfants à besoins particuliers. À cet effet, nous avons participé aux consultations du nouveau gouvernement conservateur entourant son initiative de création de places en garderie. Nous avons aussi présenté un mémoire devant le comité permanent des finances lors des consultations prébudgétaires.

¹ <http://www.ccscc-cssge.ca/francais/pdf/bulletins/CCHRSCAutomne06FR.pdf>

En ce qui concerne l'aspect structurel, il faut réfléchir à l'avenir de **Trait d'union** en tant qu'organisation et penser à élargir son conseil d'administration et son bassin de membres. Le nombre de membres cotisants a augmenté et il peut encore augmenter. Notre conseil d'administration est pancanadien, mais il faut trouver de nouvelles façons de favoriser leur participation plus active à nos travaux. De plus, nous devons nous pencher sur la relève, une problématique complexe pour toutes les organisations aux prises avec le départ d'employés en place depuis leurs tout débuts.

Je suis fière de rapporter que notre comité de recrutement, en fonction des critères de sélection rigoureux suivants : expérience et engagement en services de garde et en besoins spéciaux, reconnaissance du milieu pancanadien des services de garde et de défense des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles, expertise pancanadienne au sujet de l'intégration en services de garde et ancrage dans le secteur bénévole et sans but lucratif, a trouvé la bonne personne pour s'acquitter de la fonction de directrice générale de **Trait d'union**. Debra Mayer a accepté le poste et travaillera à partir de l'Université du Manitoba et du **Centre national pour l'intégration en services de garde de Trait d'union**.

Debra Mayer assumera sa fonction de directrice générale de **Trait d'union** le 1^{er} avril 2007 et, à ce moment, l'actuelle directrice, Sharon Hope Irwin, agira à titre de chercheuse et de consultante auprès de l'organisation. Les aléas du financement et des programmes gouvernementaux ont fait que nous avons pu travailler ensemble pendant une année complète. Nous avons eu l'occasion de donner des formations ensemble, de réviser nos propositions respectives et de partager nos rêves et nos attentes à propos de l'avenir de **Trait d'union**. Je me réjouis spécialement de la concordance de nos valeurs et de nos principes, mais également des idées nouvelles et du leadership renouvelé que contribuera Debra à l'organisation. Le comité de direction a rencontré Debra lors de l'assemblée générale annuelle de 2005. C'est avec enthousiasme que les membres ont reconnu les talents et la personnalité dont elle insufflera **Trait d'union**. La plupart des membres du conseil d'administration ont déjà travaillé directement avec Debra ou l'ont rencontrée, en 2005, au petit déjeuner de **Trait d'union**, organisé dans le cadre des activités pré-congrès de la Conférence de Winnipeg sur les services de garde.

Je vous remercie de m'avoir permis de travailler avec **Trait d'union** pendant ces quinze dernières années et d'avoir pu contribuer à faire des services de garde intégrés et de qualité une réalité au Canada.

Rapport de la présidente du conseil d'administration

À titre de présidente de **Trait d'union**, j'ai eu à présider l'assemblée générale annuelle et à participer périodiquement à des consultations sur des questions auxquelles devait réagir l'organisation. J'ai eu ce privilège pendant les quinze dernières années.

Toutefois, c'est vous, membres du comité de direction et du conseil d'administration, qui êtes les brasseurs de cages et qui avez le pouvoir de faire bouger et de changer les choses. Durant tout ce temps, vous êtes restés fidèles aux grands idéaux de **Trait d'union, le Centre national pour l'intégration en services de garde**. Vous ne vous êtes pas contentés de changer au rythme du reste du monde. Vous avez voulu mener la charge et créer des liens positifs avec les enfants à besoins particuliers et leurs familles. Vous avez fait preuve d'intelligence, de vision, d'énergie et de bonne volonté.

Quinze années de travail s'achèvent, durant lesquelles nous avons fait avec succès la promotion de l'intégration des enfants à besoins particuliers en garderie et dans les programmes communautaires. Il faut continuer à promouvoir et à soutenir des politiques, des pratiques et des services qui permettent à tous les enfants, même à ceux dont les besoins sont particulièrement exigeants, de fréquenter des services de garde intégrés et à leurs parents d'être actifs sur le marché du travail et dans leur collectivité, comme n'importe quel autre parent le souhaiterait.

Trait d'union n'est pas une entreprise solo ni l'affaire d'une seule personne. C'est plutôt la symphonie des efforts d'une foule d'intervenants et de professionnels dévoués et de parents de tous les coins du pays.

En conclusion, il me semble que la meilleure façon d'assurer l'unité de notre comité de direction et notre conseil d'administration, c'est de faire leur éloge pour un travail bien fait. Évidemment, je ne pourrai jamais exprimer la mesure de ma gratitude à notre directrice générale 'par excellence', Sharon Irwin et à l'équipe professionnelle du bureau. À l'instar de Sharon, du comité de direction et du conseil d'administration, c'est en toute confiance que j'envisage l'avenir florissant de **Trait d'union** à l'Université de Winnipeg, sous la direction de Debra Mayer.

Le tout respectueusement soumis,
Shirley Chernin, présidente de **Trait d'union**

Activités

MESURER L'INCLUSION ET SES PROGRÈS (MIP)

Cette recherche d'envergure de **Trait d'union** a été lancée en septembre 2003 et s'est achevée en mai 2006. Financée par le Programme des partenariats pour le développement social, Ressources humaines et Développement social Canada, son objectif principal était d'élaborer quelques outils conviviaux pour mesurer la qualité de l'intégration (inclusion) et d'amener les gouvernements et le milieu des services de garde, par des consultations, des ateliers et la formation en ligne, à s'approprier les outils en question. Nous avons fait une nouvelle demande de contribution sur deux ans (Surveiller la qualité de l'intégration en services de garde – SQISG), mais notre bailleur de fonds a plutôt choisi d'étendre la durée de l'initiative MIP et a approuvé une proposition pour réaliser les objectifs de l'an deux de SQISG. Le changement de gouvernement survenu en janvier 2006 a retardé les

décisions relatives aux initiatives, dont la nôtre..

Principales réalisations en 2005-2006 :

- Collecte, saisie et analyse de données provenant de garderies dans les provinces maritimes; dépôt du rapport comparant les garderies des trois provinces.
- Finalisation des mesures de la qualité de l'intégration.
- Finalisation des modules pour la présentation d'ateliers de sensibilisation aux besoins spéciaux, les formations en direct et les formations en ligne.
- Présentation de *Mesurer l'inclusion et sa qualité* (MIQ) à quatre congrès nationaux, treize colloques régionaux et trente et une activités de formation.
- Rencontres avec des fonctionnaires provinciaux et des coordonnateurs de projets connexes de Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Toronto, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique et Yukon.
- Publication des échelles des principes et des pratiques de l'intégration dans le site Web à la fin de novembre 2005, suscitant depuis ce moment jusqu'à la fin de décembre des réactions de plus de deux cents personnes, établissements d'enseignement collégial, organismes et autorités gouvernementales.
- Formation d'observatrices travaillant avec nos partenaires de recherche (surtout des consultantes et des inspectrices au service d'organismes de soutien et du gouvernement) pour leur apprendre à utiliser nos instruments de mesure de façon à atteindre un coefficient d'objectivité élevé.
- Élaboration et présentation d'outils complémentaires pour assurer un coefficient d'objectivité élevé dans l'utilisation de nos instruments de mesure.
- Collection de données recueillies par des observatrices formées à travers le Canada.

CAMP DE JOUR ESTIVAL INTÉGRÉ DU YMCA, 10^e ANNÉE

Trait d'union est toujours actif localement. Nous aidons les programmes communautaires dans leurs efforts pour intégrer avec succès les enfants à besoins particuliers. Nous échangeons sur une base régulière avec les éducatrices en garderie, les spécialistes de l'intervention précoce et les programmes de soutien à la famille sur des questions liées à l'inclusion. L'été, grâce à des subventions de sources variées, nous pouvons affecter une préposée à l'intégration pour soutenir une garderie accueillant un enfant dont les besoins particuliers sont exigeants. Au cours des dix derniers étés, nous avons aussi collaboré avec le YMCA pour nous assurer que les enfants à besoins particuliers puissent fréquenter son camp de jour estival. **Trait d'union** soumet une demande de financement au mois de mars chaque année en vertu de laquelle nous pouvons engager trois ou quatre étudiants pour une période de dix semaines. Ces jeunes travaillent au camp du YMCA et facilitent l'intégration des enfants qui ont des besoins exigeants. **Trait d'union** :

- prépare les demandes
- recrute des étudiantes et des étudiants
- leur donne une formation intensive
- donne une formation préalable de deux jours au personnel régulier

- surveille le rendement
- assure la liaison avec le personnel du YMCA durant l'été
- règle les problèmes d'intégration qui surviennent
- agit à titre de ressource auprès des étudiants durant l'été
- reste en lien sur une base régulière avec les parents des enfants à besoins particuliers, prévoit la présence de personnel de soutien, recueille l'information nécessaire, veille à ce que la famille soit à l'aise avec le programme
- évalue le programme à la fin de l'été

Un des avantages que cela procure à **Trait d'union**, c'est une plus grande visibilité localement. Un autre avantage, c'est la rétroaction provenant du recrutement, de la formation, de la supervision et du suivi auprès des étudiantes et des parents. Il est très utile de pouvoir déterminer l'efficacité de nos modules de formation et de nos interventions en sondant les étudiants et les parents qui participent au camp de jour. De plus, nous pouvons sensibiliser les personnes, approfondir leurs connaissances et parfois même influencer le choix de carrière des étudiants universitaires travaillant au camp de jour. Nous pouvons aussi influencer les perceptions des autres enfants, des parents et des membres de la collectivité entourant la différence. Grâce au concours des quatre animatrices à l'intégration, cet été, le camp de jour du YMCA a pu recevoir, deux semaines durant, tous les enfants à besoins particuliers inscrits sur la liste d'attente. Nous aurions bien voulu accueillir tous les enfants à besoins particuliers pour le temps souhaité par leurs parents (et leur procurer la même gamme de services qu'aux enfants à développement typique), mais ce n'était pas possible à faire tout en maintenant une proportion naturelle d'enfants à besoins particuliers. Cette année, la question de l'âge limite des enfants, soit treize ans, a été évoquée. Les parents ont fait valoir que l'âge de développement de leurs enfants était bien inférieur à leur âge chronologique de sorte que le camp les concernait même s'ils avaient plus de treize ans. Quoique nous soyons sensibles à leur situation difficile, nous estimons que l'accueil de jeunes plus âgés dans un camp destinés aux enfants de cinq à douze ans soulève deux problèmes importants : il y aurait un plus grand nombre d'enfants occupant des places *intégrées* et le principe d'*âge approprié* serait enfreint. Ces deux principes sont extrêmement importants à observer si l'on tient à ce que le camp de jour demeure attrayant pour *tous* les enfants.

Quoiqu'aucuns frais d'administration ne soient versés à **Trait d'union** pour la gestion de ce programme d'emplois étudiants, son personnel continue à s'en occuper bénévolement.

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE SENSIBILISATION AUX INCAPACITÉS DU CAMPUS MARCONI

La collection de documents de **Trait d'union** a été déménagée. Livres, guides, revues, articles et vidéos traitant de sujets afférents aux services de garde et à l'intégration se retrouvent dorénavant dans le Centre de sensibilisation aux incapacités sur le Marconi du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse. La collection comprend tous les ouvrages que s'est procurés **Trait d'union** dans le cadre de ses fonctions, ainsi que les rapports et les documents qui lui ont été envoyés par les différents comités consultatifs et groupes de

travail fédéraux et provinciaux. Étant donné que Sharon H. Irwin siégeait au comité consultatif du programme Visions garde à l'enfance, on lui a remis des exemplaires gratuits de nombreux ouvrages, rapports, vidéos produits dans le cadre d'initiatives subventionnées par DRHC en vertu de la Caisse d'aide aux projets en matière de garde d'enfants, de Vision garde à l'enfance et des Partenariats pour le développement social. L'ensemble de ces documents se retrouve aussi dans la collection **Trait d'union**.

Quelques étudiants se présentent à nos bureaux de Cottage Road pour consulter nos documents, mais nous voulions nous assurer que cette vaste et remarquable collection soit plus accessible aux étudiants, aux parents, aux groupes de défenses des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles, aux chercheurs locaux, aux militants des services de garde, aux directrices et aux éducatrices de garderie, aux professionnels de la santé, etc. Le Centre de sensibilisation aux incapacités dispose d'étagères, de bureaux, d'ordinateurs, de tables, d'appareils vidéo et d'employés pour favoriser une plus grande utilisation de cette documentation. Nous continuerons à l'interne à développer la base de données documentaire de **Trait d'union**, mais dorénavant la collection sera accessible en ligne par le biais du collège communautaire. Le Centre de sensibilisation aux incapacités a accepté de diffuser un bulletin semestriel sur la collection **Trait d'union**, mettant en vedette de nouveaux ouvrages et des articles de pointe sur les services de garde et l'inclusion. La collection **Trait d'union** sera conservée en tant que section distincte et sera clairement identifiée comme étant la « Collection **Trait d'union** ».

PARTENAIRES POUR L'INCLUSION — NOUVELLE-ÉCOSSE (PPI-NÉ)

En collaboration avec les Services de développement de la petite enfance du ministère des Services à la collectivité et du Réseau d'intervention précoce de la Nouvelle-Écosse, **Trait d'union** a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration et l'évaluation de l'initiative PPI-NÉ. En vertu de cette initiative, durant une année entière, cinq employées (une coordonnatrice et quatre animatrices à l'intégration) se déplacent dans vingt-deux garderies de la province pour leur offrir des services-conseils et les appuyer dans leurs efforts pour améliorer et maintenir la qualité générale de leurs services de garde et la qualité de l'intégration. Le processus d'évaluation a été élaboré en collaboration avec la professeure Donna S. Lero de l'Université de Guelph. L'évaluation vise à mesurer le changement ainsi qu'à mettre en relief les facteurs émergents qui tout à la fois ouvrent des perspectives pour PPI-NÉ, mais créent également des problèmes. En 2005-2006, Donna S. Lero et Sharon H. Irwin (avec l'appui de Tanya Darisi, étudiante à la maîtrise) ont terminé l'évaluation de la première cohorte de garderies. Le rapport et sa synthèse peuvent être obtenus dans le site Web de **Trait d'union**.

SURVOL DES PRÉSENTATIONS ET DES CONSULTATIONS EN 2005-2006

- Avril 2005. Animation de quatre formations d'une journée sur les *Échelles des pratiques et des principes en matière d'intégration de Trait d'union* pour des consultantes en services de garde, des fonctionnaires, des formatrices, du personnel de garderie et des militants pour les droits des personnes atteintes de limitations fonctionnelles, en Nouvelle-Écosse, à Toronto (en collaboration avec Donna Lero) et au Collège Seneca (Ontario).
- Mai 2005. Coanimation (avec Dixie Mitchell) de quatre formations d'une journée sur les *Échelles des pratiques et des principes en matière d'intégration de Trait d'union* pour des consultantes en services de garde, des fonctionnaires, des formatrices, du personnel de garderie et des militants pour les droits des personnes atteintes de limitations fonctionnelles à Saskatoon et à Vernon Vancouver et Seabird Island en Colombie-Britannique.
- Mai 2005. Congrès de l'Association des services de garde du Manitoba. Atelier sur l'évaluation de la qualité de l'inclusion.
- Mai 2005. Coanimation (avec Debra Mayer) de quatre formations d'une journée sur les *Échelles des pratiques et des principes en matière d'intégration de Trait d'union* pour des consultantes en services de garde, des fonctionnaires, des formatrices, du personnel de garderie et des militants pour les droits des personnes atteintes de limitations fonctionnelles à Winnipeg.
- Mai 2005. Coanimation (avec Debra Mayer) d'un atelier sur l'évaluation de la qualité de l'inclusion pour les employés et les membres de l'Association pour l'intégration communautaire du Manitoba.
- Mai 2005. Congrès de la FCSGE. Regina. Atelier et présentation par affiches sur les *Échelles des pratiques et des principes en matière d'intégration de Trait d'union*.
- Mai 2005. Animation de quatre ateliers sur les *Échelles des pratiques et des principes en matière d'intégration de Trait d'union* pour des animatrices à l'intégration et des fonctionnaires, Nouvelle-Écosse.
- Juin 2005. Congrès sur les politiques sociales canadiennes. Fredericton. Séminaire sur les *Échelles des pratiques et des principes en matière d'intégration de Trait d'union* (Présentation faite par Donna Lero).
- Septembre 2005. Congrès sur la qualité de l'intégration, Fredericton, Nouveau-Brunswick. Sharon Irwin était la conférencière et personne-ressource.
- Octobre et novembre 2005. Animation de treize formations d'une journée sur les *Échelles des pratiques et des principes en matière d'intégration de Trait d'union* pour des consultantes en services de garde, des fonctionnaires, des formatrices, du personnel de garderie et des militants pour les droits des personnes atteintes de limitations fonctionnelles à Terre-Neuve et Labrador, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique et Nouveau-Brunswick.
- Novembre 2005. Symposium international sur les loisirs intégrés. Edmonton. Atelier sur les loisirs intégrés (coanimation avec Rob Smith, YMCA du Cap Breton)
- Novembre 2005. Présentation d'un atelier à l'Association canadienne pour l'intégration communautaire, Regina.
- Janvier 2006. Forum de l'Atlantique sur les services de garde intégrés. Fredericton. Atelier sur la qualité de l'inclusion (coanimation avec Rob Smith)
- Janvier et février 2006. Coanimation avec Dixie Mitchell de trois ateliers d'une journée sur l'évaluation de la qualité de l'intégration. Kelowna, Victoria et Nanaimo, C.-B.
- Février 2006. Animation d'un atelier sur l'évaluation de la qualité de l'inclusion. Garderie du Collège Langar, Vancouver.
- Février 2006. Congrès sur la petite enfance. Vancouver. Atelier présenté à l'heure du dîner sur l'évaluation de la qualité de l'inclusion.
- Mars 2006. Coanimation (avec Debra Mayer) de deux ateliers d'une journée sur l'évaluation de la qualité de l'inclusion. Castlegar et Cranbrook, C.-B.

RAPPORTS DE RECHERCHE SUR MESURE (ACTIVITÉ PERMANENTE)

En 2005-2006, environ quatre-vingt-dix rapports sur mesure ont été produits pour des décideurs, des médias, des étudiants, des thérapeutes, des consultants et des chercheurs. Pour réaliser ces rapports, nous nous sommes appuyées sur notre base de données documentaire, procédant au besoin à une critique annotée d'articles choisis. Par exemple, les étudiants veulent généralement de l'information entourant les pratiques plutôt que la recherche. Nous compilons à leur intention une liste d'articles, d'ouvrages, de site Web et de vidéos démontrant des pratiques en milieu de garde. Nous incitons avec douceur les étudiants en éducation à la petite enfance à se servir d'Internet, mais certains ont besoin de beaucoup de soutien. Nous essayons d'aider plus spécialement les étudiants locaux qui ne disposent que de nos ressources pratiques (aux dires de leurs professeurs, de la bibliothécaire de l'Université et de la responsable de la bibliothèque publique).

LIGNE 1-800 ET ACCÈS COURRIEL (ACTIVITÉ PERMANENTE)

Notre ligne 1-800 et notre adresse électronique sont largement diffusées dans le milieu de l'éducation à la petite enfance ainsi qu'auprès des fonctionnaires, des organisations, des thérapeutes, des chercheurs, des organismes militants, des parents, des médias, etc. Nous avons reçu plus de deux mille deux cents appels et courriels pour de l'information, des consultations et des conseils depuis un an.

SITE WEB AMÉLIORÉ (ACTIVITÉ PERMANENTE)

Nous avons actualisé une fois de plus notre site Web, rendant disponible pour téléchargement le rapport complet d'évaluation de PPI-NÉ et son rapport synthèse. Un bulletin électronique est envoyé mensuellement à un Listserv nombreux. On y trouve de l'information sur les activités de **Trait d'union**, ses publications et ses initiatives, sur des activités et des publications sur les services de garde et l'intégration, sur des politiques et des programmes afférents à l'intégration, etc. (www.specialinkcanada.org)

Personnel de Trait d'union

Sharon Hope Irwin — directrice générale et chercheuse principale

Debra Mayer — gestionnaire de projets

Glenda Watt — coordonnatrice du bureau

Contractuels et contractuelles sur une base régulière : Bonnie Thompson, James Fader, Mike Peters, Dixie Mitchell.

Comité de direction de Trait d'union

Debra Martell

Nelson Martell

Shirley Chernin

Anne Marie Singler

Wilma Hutchison

Margaret Burke

Valerie Donovan

Ronald Caplan

Rapport financier

Trait d'union: Le Centre national pour l'inclusion en services de garde État des revenus et des dépenses consolidés, accumulés

Exercice clos le 31 mars 2006

Revenus

Membres	\$	715
Ventes	\$	5,152
<u>Initiatives:</u>		
Mesurer l'inclusion et ses progrès (financé par le Programme des partenariats pour le développement social)	\$	265,683
Partenariats pour l'inclusion (financé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse)	\$	30,000
Emploi Nouvelle-Écosse (financé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse)	\$	3,454
Subvention EÉET (financé par le gouvernement du Canada)	\$	10,718
TOTAL REVENU	\$	315,723

Dépenses

Impression et communication ¹	\$	7,506
<u>Initiatives ²:</u>		
Mesurer l'inclusion et ses progrès ³	\$	266,585
Partenariats pour l'inclusion	\$	30,000
Emploi Nouvelle-Écosse	\$	3,454
Subvention EÉET	\$	11,914
TOTAL DÉPENSES	\$	319,459
TOTAL REVENU ET DÉPENSES	\$	(3,736)

¹ Ce chiffre comprend l'achat de livres et de vidéos

² On peut obtenir le détail pour chaque initiative

³ Achat d'un projecteur refusé par PPDS (1 345 \$)

Trait d'union

Le Centre national pour l'intégration en services de garde

Boîte postale 775 Sydney Nouvelle Écosse Canada B1P 6J1

☎ 1-866-902-6333 ☎ (902) 562-1662

specialink@ns.sympatico.ca <http://www.specialinkcanada.org>